

MONS & VOUS

Le magazine municipal de Mons en Barœul

N°116 - janvier 2025



Crédit photo : Helix-1r

Travaux

Lumières sur l'éclairage

Vivre à Mons

Aquagym, plongée... : des activités
et du monde à la piscine

VOUS ÊTES BIEN À
MONS
EN BARŒUL

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE ! —————>



[mons en barœul.fr](https://www.monsenbaroeul.fr)

LE BILLET

Discorama 2025

« Elle m'a dit », pas à moi mais au chanteur Mika : « *Écris une chanson contente, pas une chanson déprimante* ». J'ai, moi aussi, suivi ce conseil pour ce premier billet 2025. Sans vouloir paraître à contretemps ni prétendre que « *tout va très bien Madame la Marquise* », j'aimerais pour quelques jours mettre sur pause tous les déclinistes, défaitistes, passéistes, complotistes, ronchon-istes... qui saturent nos ondes et nos réseaux et ressortir pour l'occasion, un titre de Gérard Lenorman : « *Je viens te chanter la ballade des gens heureux* ». Sa jeunesse difficile ne le prédestinait pourtant pas à porter sur le monde ce regard tendre auquel le public fut si sensible ; aux morsures des « *Dents de la mer* », il opposa la complainte d'« *Un gentil dauphin* ». « *Ma mère me disait* » qu'à la maison, personne ne s'étonnait que les repas fussent servis, bons et chauds, à l'heure dite, que se renouvelaient dans les armoires des piles de vêtements propres et repassés, qu'aux premiers froids, dans le feu à charbon, rougeoyaient des boulets répandant une douce chaleur... Mais, par contre, tout écart dans l'intendance domestique, aussi bénin qu'involontaire fût-il, était le plus souvent remarqué : « *Qui a volé l'orange ?* » « *Où est ma chemise grise ?* ».

On peut aussi parfois éprouver ce ressenti lorsqu'on a en charge la tenue d'une ville. Non pas que les observations témoignant d'une anomalie ne soient pas légitimes dès lors qu'elles ne masquent pas totalement tout ce qui s'accomplit normalement et discrètement au quotidien. Et comment recevoir ces interpellations sur les réseaux « *dits sociaux* » se demandant pourquoi on n'expose pas les points noirs ou vus comme tels, qui existent inévitablement à l'échelle d'une ville. J'ai envie de leur répondre en empruntant les mots de Jacques Brel : « *Derrière la saleté, plus loin que les frontières, plus loin que la*

misère, par delà le vacarme des rues, les cris de colère des hommes qui ont peur » et sans les nier : « *Il nous faut regarder ce qu'il y a de beau ...* ». Alors, on donne plutôt à voir la palette des ciels du Nord au-dessus des tours, la diversité et l'étendue insoupçonnées de notre nature, la ville qui se transforme, ses habitants partageant de belles émotions, la vie battante de la cité... Plus encore, je n'arrive pas à me départir de cette curiosité, ce ravissement à redécouvrir sans cesse les visages changeants de la ville jusque dans ses menus détails échappant au regard du passant accaparé par son smartphone.

Et comme Michel Fugain, je dis « *Bravo Monsieur le Monde, pour le vent, l'arc-en-ciel, la colombe, compliments pour vos saisons...* ». Mes références musicales trahissent peut-être mon âge, pas loin de « *Cette année là* », chantée par Clocco, d'aucuns les trouveront ringardes à l'appui d'un propos un peu candide, déphasé face aux turbulences qui nous assaillent de toutes parts. Néanmoins je vous invite, pour 2025, avec Lorie, a plus de « *Positive attitude* » !



SOMMAIRE

4 > 5

RETOUR EN IMAGES

Ce qui s'est passé à Mons en Barœul

6 > 7

TRAVAUX

Lumières sur l'éclairage public

8

CULTURE

Cinq raisons de participer à la nouvelle saison culturelle

9

VOUS & MONS

Mons budget participatif : à vos projets !

10

VIE ASSOCIATIVE

L'épicerie solidaire redonne le goût du vivre ensemble

11

CADRE DE VIE

La propreté, une mission quotidienne pour les agents

12 > 13

VIVRE À MONS

Aquagym, plongée... : des activités à la piscine

14

SPORT

Robert Delecluse, 93 ans et toujours en selle

15

MONS INFO

Stationnement : du nouveau en 2025

16

INSOLITE

La série HPI plante son décor à Mons en Barœul

17

BRÈVES

Ce qu'il ne faut pas rater

18

TRIBUNES

Parole aux élus

19

AGENDA

Les sorties à Mons en Barœul



Mons & Vous, magazine municipal de la Ville de Mons en Barœul (27 avenue Robert Schuman 59370 Mons-en-Barœul tél. 03 20 61 78 90 / mairie@ville-mons-en-barœul.fr) édité à 8800 exemplaires par la Ville de Mons-en-Barœul
Directeur de la publication : Francis BOSSUT // Rédaction, photos et mise en page : service communication
Impression : Imprimerie Monsoise // dépôt légal 2024 // ISSN 1633-8111.

Toute reproduction totale ou partielle ne peut se faire sans l'accord exprès de la rédaction.

ÉDITO

DU BON USAGE DE L'ÉNERGIE

Même si les choses semblent se normaliser, nous avons tous, particuliers et collectivités, été impactés depuis 2022 par les effets sur les coûts de l'énergie de l'invasion russe en Ukraine et d'une guerre meurtrière qui dure depuis presque 3 ans. Conjugué aux problématiques de dérèglement climatique liées à nos consommations d'énergies fossiles, nous avons tous reconsidéré nos usages en la matière et nous nous efforçons de consommer moins et mieux.

C'est dans cet esprit qu'a été engagée la rénovation énergétique de la mairie, qu'il faut hélas en partie recommencer, ou celles des écoles La Paix et Anne Frank, achevées l'année dernière. Cet objectif de la réduction de nos consommations est une préoccupation constante et ancienne pour l'ensemble de notre patrimoine et un enjeu central de nos programmes de rénovation urbaine : réhabilitations, déconstructions et constructions de logements plus économes.

La question de l'éclairage public s'est aussi posée. L'option retenue a été de basculer presque intégralement, en 4 tranches successives, nos points d'éclairage en technologie LED et de les munir d'un dispositif de modulation pilotable à distance. L'investissement est assez conséquent mais le retour d'expérience sur les deux premières tranches montre que les très importantes économies d'énergie sont à la hauteur de celles qui étaient espérées. Un premier bilan vous est présenté dans ce Mons & Vous.

Quand on parle de l'énergie et surtout de celle utilisée pour le chauffage, on pense évidemment à notre piscine qui est le premier équipement municipal consommateur d'énergie. Il s'agit en effet de maintenir la température ambiante à 28° et les 1000 m³ d'eau des deux bassins à 27°, la température ayant été abaissée de 1° en 2022. Le calendrier des fermetures techniques et celui de certaines activités ont été repensés par souci d'économie d'énergie mais ces mesures ont des effets relativement limités. Il importe donc que l'énergie dépensée le soit le plus utilement possible au service des Monsois.

Et c'est le cas : notre piscine ne désemplit pas ! On y enregistre près de 88 000 entrées de particuliers et 18 000 entrées de scolaires par an. L'équipe de 6 maîtres-nageurs et 3 personnels d'accueil et entretien y organise également des séances de natation, d'aquagym, d'aquabike, d'aquarunning, de bébés nageurs... auxquelles viennent s'ajouter de nombreuses activités « nautiques » de clubs et d'associations. Un panel d'entre elles est évoqué dans les pages de ce Mons & Vous. Ces activités multiples absorbent une quantité d'énergie de 1 333 mégawattheures par an dont une partie est apportée par le réseau de chauffage urbain auquel nous avons raccordé la piscine. C'est l'équipement financièrement le plus lourd et techniquement le plus complexe de notre commune. Profitez-en au maximum !



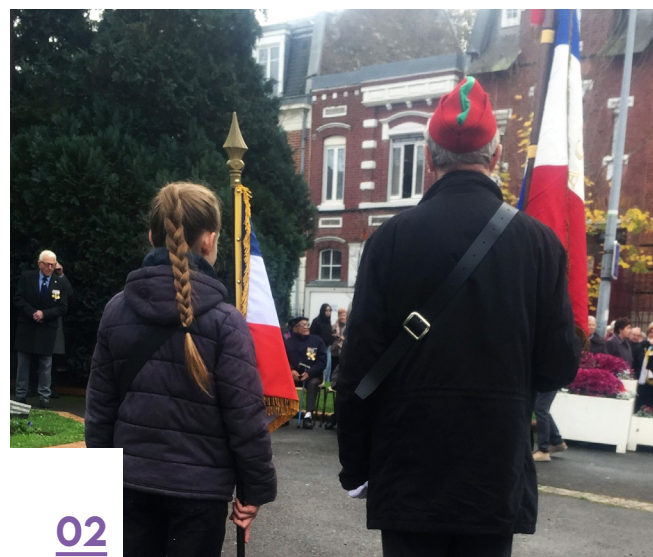
Améliorer le confort des élèves et des équipes pédagogiques tout en réduisant les consommations d'énergie est l'objectif de l'importante rénovation de l'école Anne Frank, ici lors de son inauguration le 21 novembre.

En ce début d'année, j'espère vous retrouver pour le traditionnel échange de vœux le **vendredi 17 janvier à 18h30**, dans la grande salle du Fort. Et, dans l'attente, je vous souhaite d'ores et déjà à toutes et tous une bonne année 2025.

Rudy Elegeest
Maire de Mons en Barœul,
Conseiller au Bureau
de la Métropole Européenne de Lille



01



02

01 Inauguration de l'école Anne Frank rénovée / 21 novembre. Fiers de leur maternelle rénovée, les écoliers ont ouvert la cérémonie en chantant avant de laisser place à la visite.

02 Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 / 11 novembre. Lors de la cérémonie, une élève de l'école Guynemer a participé, en tant que porte-drapeau, au devoir de mémoire.

03 Concerts de Komodrag & The Monoudor et Alzamün / 22 novembre. Dans le cadre du festival Tour de chauffe #18, près de 400 personnes ont assisté aux concerts à la salle du Fort.

04 La salle Allende renaît / 3 décembre. La façade de la salle Allende retrouve son visage.



03



04



05

05 **Marché de Noël / 7 et 8 décembre.** Une cinquantaine d'exposants et d'artisans était réuni à l'occasion du marché de Noël organisé par l'association l'Acte.

06 **Téléthon / 6 au 8 décembre.** Les associations se sont mobilisées pour récolter des fonds à l'occasion du Téléthon monsois, soit au final plus de 6 000 €.

07 **Distribution du colis des aînés / 9 décembre.** À l'occasion de Noël, les aînés monsois ont reçu leur traditionnel colis.



07



06

LUMIÈRES SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour économiser l'énergie et maîtriser son coût, la Ville a initié un programme d'ampleur pour convertir les anciennes ampoules en LEDs et installer des dispositifs de contrôle de puissance. Des économies notables ont été mesurées.



Vue du quartier Vauban. Crédit photo : Helix-Ir

La crise énergétique déclenchée par l'invasion russe en Ukraine et les fortes variations qu'elle a entraînées sur le coût de l'électricité, nous ont conduits à accélérer la transformation de nos dispositifs d'éclairage public. On savait que les gamelles d'ancienne génération, les lampes Fluo Ballon ou Sodium Haute Pression, étaient très énergivores en comparaison des lampes LED.

VARIER L'INTENSITÉ

La pertinence d'un éclairage continu et uniforme durant toute la nuit était également interrogée. Compte tenu de la densité urbaine à Mons en Barœul, le maintien

d'un éclairage nocturne a été jugé utile et sécurisant mais pas nécessairement avec la même intensité en fonction de l'heure.

80% D'ÉCONOMIE MESURÉE RUE FRANKLIN

Ainsi a été initié un programme d'ampleur pour convertir tous les points d'éclairage en LEDs et installer un dispositif individualisé et programmable de gradation de puissance. De plus, cette opération d'investissement pouvait, dans cette période, bénéficier de concours financiers via le *Fonds Vert* de l'État, le fonds de concours *Transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal* de la MEL.

Ainsi, dès 2023, une première phase au nord de la ville a été menée, concernant 495 points d'éclairage pour un montant de 360 000 €. À titre d'exemple, on a pu mesurer sur une section de la rue Franklin, une économie de 80 % d'énergie après le changement des lampes.

En 2024, dans une deuxième phase, 346 points ont été traités en majorité au sud de la ville pour un montant de 300 000 €. En cette fin d'année 2024 et début 2025, 287 autres points basculeront en LED dans le secteur des Provinces et Campagnerie pour un montant de 250 000 €. Une quatrième tranche pourrait être envisagée en 2026

sur des installations plus récentes notamment dans des secteurs relevant de l'ANRU 1 ou concernés par l'ANRU 2.

Parallèlement, des opérations de maintenance du parc d'éclairage sont mises en œuvre. Par exemple, les candélabres de la rue Virnot qui interféraient trop avec les arbres ont été déplacés et de fins mâts-colonnes ont été remplacés sur des cheminements piétons. Fragiles, ces derniers avaient été endommagés par des secousses, occasionnant des casses d'ampoules.

Compte tenu des économies induites et sous réserve d'une stabilisation des prix de l'électricité, cet investissement devrait être rentabilisé entre 5 ans et 7 ans.



Vues depuis la rue du Général de Gaulle et depuis la rue Mendès-France. Crédits photos : Helix-ir

CARTOGRAPHIE DE L'ÉCLAIRAGE ET SUIVI DE SA CONSOMMATION

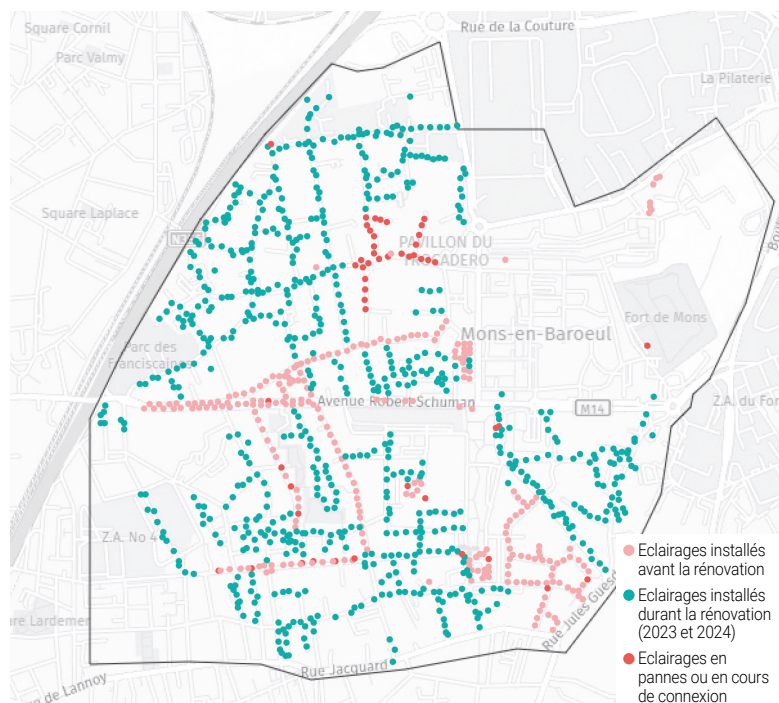


Figure 1 : Cartographie de l'éclairage urbain. Tous les points d'éclairage figurant sur cette carte sont pilotables à distance (horaires et puissances d'éclairage). Ainsi, pour amplifier l'effet d'économie des LEDs sans pour autant « éteindre » des secteurs, on module leur puissance durant la période d'allumage. Couplé à une horloge astronomique, l'allumage, non pas à puissance maximale mais à 80 %, a lieu environ 8 minutes avant le coucher du soleil. L'intensité baisse graduellement jusqu'à 25 % entre 23 h et 5 h du matin puis remonte par paliers à 80 % pour s'éteindre 8 minutes après le lever du soleil.

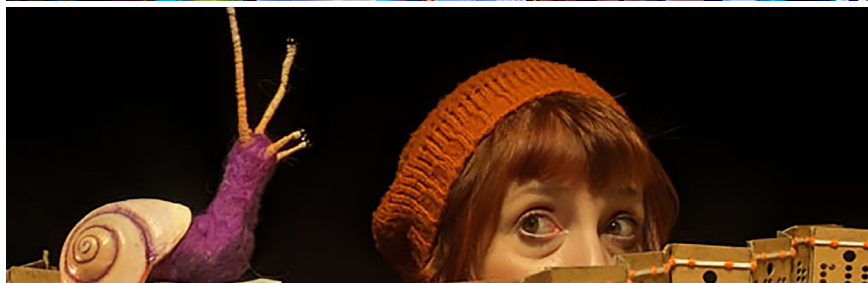
Consommation en Mégawattheure

	2022	2023	2024
1 ^{er} trimestre	363	391	306 ↘
2 ^e trimestre	240	258	188 ↘
3 ^e trimestre	193	247	123 ↘
4 ^e trimestre	464	380 ↘	/
Soit au Total	1260	1276	/
Coût	557 K€	664 K€	/

Figure 2 : Tableau des consommations. Ce tableau indique par trimestre et par année, la consommation électrique en mégawattheure de l'éclairage public. Il montre que cette consommation est saisonnière (les nuits sont plus ou moins courtes) et que ces consommations sont en baisse entre 2022/23 et 2024 alors que l'opération n'est pas encore terminée. On remarque aussi qu'en 2022 et 2023, les consommations sont du même ordre alors que la charge financière (en milliers d'€) est de 20 % supérieure suite à l'augmentation des prix de l'énergie.

CINQ RAISONS DE PARTICIPER À LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Fanfare Bollywood, match d'impro, détente... Le programme culturel change de saison et redémarre mi-janvier avec des propositions variées de spectacles. On vous liste cinq raisons d'en profiter.



Des plus petits aux adultes, des spectacles, il y en aura pour tous les publics et tous les goûts ! Consultez l'agenda sur : www.monsenbaroeul.fr

Et si vous preniez un temps cette année pour vous divertir ? Participez à la nouvelle saison culturelle ! Voici cinq raisons de prendre cette bonne résolution.

UNE SAISON VARIÉE

Concerts, théâtre, marionnettes... Le programme culturel de janvier à juin réjouira tous les publics par sa diversité. Tout démarre en douceur le 18 janvier, avec un **Samedi Ça me dit !**, ode à la lenteur, pour prendre le temps, petits comme grands, à la bibliothèque. La suite ? Un spectacle pour les petits intitulé **Cocon Coquille**, programmé à la salle du Fort le 26 janvier tissant mots et musiques autour de la notion de grandir. Une introduction avant de se déhancher.

UNE SAISON FESTIVE

A Mons en Barœul, la fête sera au rendez-vous avant même l'ouverture de la saison de **lille3000** sur la thématique **Fiesta**. Durant les vacances de février, un stage artistique sera proposé aux enfants par la **plasticienne Armony de l'écho atelier**. Les travaux, sur le thème de la fête, seront exposés aux fenêtres

du Fort. Un avant-goût de ce qui vous attend le samedi 29 mars : soyez parés pour fêter le **carnaval** sur des airs de Bollywood avec la **fanfare Hungama**. Danseurs et musiciens déambuleront dans les rues avec le cortège pour terminer en beauté avec un final haut en couleur au parc du Barœul. Le 24 mai, l'**OHMB** fera, lui aussi, un clin d'oeil festif pour son concert printanier.

UNE SAISON ACROBATIQUE

Des oh ! et des ah !, il faudra en avoir dans sa besace en avril. Mons (re)fait son cirque avec un stage de cirque du 7 au 11 avril pour les enfants, encadré par le **Centre régional des arts du cirque de Lomme**. Les circassiens en herbe présenteront leur spectacle en première partie des artistes qui feront, eux aussi, leur représentation le 11 avril.

UNE SAISON MUSICALE

Ce semestre sera rythmé par de nombreux rendez-vous musicaux. La salle Marie Curie accueillera les soirées **jazz à Mons**, chaque dernier jeudi du mois, de janvier à mars, avec notamment **Yannic Seddiki Trio & invité, Mathis Urai Quintet, Antoine**

Duhem Trio mais aussi **Le Printemps du jazz** du 14 au 16 mars avec La Boîte à Jazz. Il y aura aussi des rendez-vous classiques avec **Un dimanche classique en musique** le 16 mars en partenariat avec Vivat Musica ou encore le concert **Trifolies** le 11 mai qui réunit les élèves des classes de cordes des conservatoires de Wasquehal, Croix et Mons en Barœul.

UNE SAISON HILARANTE

Et pour muscler les zygomatiques, plusieurs rendez-vous seront programmés avec le **théâtre d'impro La Lito**, un vendredi par mois à la salle polyvalente Rabelais. Notez déjà le match d'impro prévu le samedi 1^{er} mars à la salle du Fort !

INFOS

Bien d'autres surprises vous attendent dans ce programme culturel. Toutes les infos dans la rubrique agenda du site de la Ville : www.monsenbaroeul.fr ou en flashant ce QR Code :



MONS BUDGET PARTICIPATIF 2025 : À VOS PROJETS !

Les habitants peuvent faire bouger leur ville grâce au budget participatif monsois. Du 1^{er} au 31 janvier 2025, les Monsois, dès l'âge de 10 ans, peuvent déposer leurs idées pour améliorer leur cadre de vie. Nouveauté cette année, l'initiative doit être intergénérationnelle et profiter aux petits comme aux grands !

IMAGINEZ & DÉPOSEZ VOTRE PROJET
01 > 31 JANVIER

ON ÉTUDIE LES PROJETS
FÉVRIER > MAI

VOTEZ POUR VOTRE COUP DE CŒUR
01 > 30 JUIN

MONS BUDGET PARTICIPATIF INTERGÉNÉRATIONNEL

Ensemble **CRÉONS** des projets qui nous rassemblent !
jeparticipe.monsenbaroeul.fr

Plus d'informations :
Maison des Associations
8 ter rue d'Alsace, 67100 Barœul
du mardi au jeudi de 13h30 à 16h30, les mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 8h à 13h ou à la Mairie Provisoire, 23 Bis rue du Maréchal Lyautey.

VOUS IMAGINEZ & PROPOSEZ
01 > 31 JANVIER

Chaque Monsois, dès 10 ans, dépose un projet, seul ou en collectif, dans une démarche intergénérationnelle.

ON ÉTUDIE VOS PROJETS
FÉVRIER > MAI

Les services de la Ville étudient la faisabilité technique et financière des projets.

LES MONSOIS VOTENT
01 > 30 JUIN

Les Monsois votent en ligne pour leur projet coup de cœur : 1 Monsois = 1 vote.

ON VOUS DIT TOUT !
JUILLET

On vous dévoile les projets lauréats !

QUI PEUT DÉPOSER ET COMMENT ?

Les Monsois, dès l'âge de 10 ans peuvent déposer un projet avant le 31 janvier sur le site :
jeparticipe.monsenbaroeul.fr

La version papier est disponible à la Maison des Associations, 8 ter rue d'Alsace, ouverte les mardi et jeudi de 13h30 à 16h30, les mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 8h à 13h ou à la Mairie Provisoire, 23 Bis rue du Maréchal Lyautey.

Comment améliorer le cadre de vie des Monsois ? Chacun peut y contribuer dans le cadre de Mons Budget Participatif 2025 ! Il s'agit de la 4^e édition de cette initiative dont le principe est de consacrer une part du budget de la Ville au développement de projets d'investissement proposés et choisis par les habitants. Cette année encore, une enveloppe de 44 000 € permettra de financer plusieurs projets lauréats.

Mons Budget Participatif se déroule en 4 phases sur une période s'étalant du 1^{er} janvier à juillet 2025 :

1. la collecte des projets sur le site : www.jeparticipe.monsenbaroeul.fr ;
2. l'étude de faisabilité par les services de la Ville ;
3. la mise au vote des projets sélectionnés ;
4. l'annonce des résultats.

DES INITIATIVES POUR TOUS LES ÂGES

La phase de collecte des initiatives vient de démarrer. Jusqu'au 31 janvier 2025, les habitants, dès l'âge de 10 ans, peuvent exprimer leurs idées pour rendre la vie à Mons en Barœul encore plus agréable pour tous ! Ces projets

ne doivent pas nécessiter de frais de fonctionnement et de personnel.

Pour cette nouvelle édition, le comité d'habitants et d'experts du budget participatif a souhaité ajouter un critère intergénérationnel. Ainsi, l'objectif est d'imaginer une initiative qui puisse profiter aux petits et aux grands. Et pourquoi pas rassembler, autour de l'idée et de l'élaboration du projet, des Monsoises et des Monsois de différentes générations ?

Dans les arbres, sur les trottoirs, dans les parcs... vos idées peuvent s'implanter aux quatre coins de la ville. À vous d'étudier les possibilités et de proposer une initiative et des usages permettant aux habitants de se projeter dans votre projet. Car, la faisabilité validée, ce sera à vous de jouer pour convaincre et remporter le maximum de voix en juin !

Comment déposer un projet ?

Déposez-le en ligne sur le site : www.jeparticipe.monsenbaroeul.fr ou en version papier, à la Maison des Associations, 8 ter rue d'Alsace ou la Mairie provisoire, 23 bis rue du Maréchal Lyautey.



« Nous avons été ravis des nombreux échanges avec les services de la Ville qui ont rapidement concrétisé notre idée en projet ! »

Alice & Laurie
Parc canin | 2022



« Le jour de la plantation a été très convivial et participatif ! Beaucoup de familles du quartier sont venues et cet été on pouvait déjà récolter les fruits. »

Antoine
Forêt comestible | 2023



« Le budget participatif amène à côtoyer et à regarder l'autre en mettant en œuvre un projet collectif. Il permet d'avancer en société. »

Benoît & Thomas
Parcours Pagnerre | 2024

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE REDONNE LE GOÛT DU VIVRE ENSEMBLE

Située au 50 bis avenue Marc Sangnier, "Les Saveurs du Marché" offre la possibilité aux personnes à faibles revenus d'acheter des denrées à petits prix. Depuis 19 ans, Nadège Dupont et de nombreux bénévoles organisent les collectes de dons qui bénéficient à de nombreuses familles monsoises.

D'un côté les pains et légumes, de l'autre les produits frais, des produits d'hygiène, des vêtements... Tel un petit magasin, l'épicerie Les Saveurs du Marché propose des produits essentiels à petits prix pour les personnes à faibles revenus dans un local situé 50 bis avenue Marc Sangnier. « C'était un rêve de Christine Pourcel, ancienne élue à l'Action Sociale. Avec un groupe de bénévoles, nous avons monté cette épicerie solidaire en novembre 2005. Depuis, elle bénéficie à des personnes dont le reste à vivre, après avoir payé les factures est inférieur à 9 euros par jour », explique la présidente Nadège Dupont.

Aujourd'hui, 60 à 65 familles - près de 200 personnes - font leurs courses dans cette structure qui fait partie du réseau ANDES, les épicerie solidaires. « Nous suivons une charte qui nous permet de collecter des produits dans les supermarchés alentour, le matin, et de les revendre à 10 ou 20 % de leur prix, l'après-midi », détaille-t-elle.

PASSER DE BONS MOMENTS

« Ce qui me donne le sourire, c'est de voir des groupes d'adhérents s'attabler pour prendre un café, échanger, passer du bon temps pour oublier les soucis ! Nombreux sont ceux qui participent aux activités de l'épicerie : ramasses matinales, collectes, aménagement et nettoyage des locaux, événements d'autofinancement... »,



Christelle (médiatrice sociale) et Nadège (présidente) encadrent, avec de nombreux bénévoles, les activités des Saveurs du Marché.

admire Nadège. Comme Christelle, bénéficiaire puis bénévole, elle a été engagée comme médiatrice sociale pour animer le magasin et assurer le suivi des bénéficiaires.

Ancrée dans le paysage monsois, l'épicerie solidaire s'entoure d'intervenants pour proposer des ateliers de bien-être : réflexologie, art-thérapie, mais aussi des sorties ou des spectacles... « Nous tenons parfois les buvettes lors d'événements. Ces rentrées d'argent nous permettent d'équiper le magasin ou d'acheter des

jouets par exemple, pour notre fête de Noël. »

Et les bénévoles ont encore beaucoup d'idées ! L'atelier couture "Les vêtements de la seconde chance" fait partie des pistes de diversification autant que de financement. « Avec des vêtements récupérés, les couturières réalisent des créations pour le marché de Noël et pensent, avec plus de vêtements, pourquoi pas à un défilé ! », détaille Nadège Dupont, imaginant, avant tout, de nouveaux moments de bonne humeur partagés.



Les bénéficiaires du magasin font leurs courses mais aussi des activités comme de la couture.



INFOS

L'espace vente de l'épicerie solidaire bénéficie aux personnes sur critère de revenus. L'équipe accueille sur rendez-vous les mardis et mercredis matin pour monter un dossier.

Contact par tél. 03 20 47 90 62
ou par mail à : asslessaveursdumarche@orange.fr

LA PROPRETÉ, UNE MISSION QUOTIDIENNE POUR LES AGENTS

Chaque jour de la semaine, les agents du Service des Milieux Urbains et de la Biodiversité sillonnent les rues de Mons pour ramasser les déchets, aspirer les feuilles ou vider les poubelles et rendre la ville plus agréable. Nous les avons suivis durant une tournée autour du mail Albert Samain.



Seul ou en groupe, les agents passent au crible la voirie publique durant leurs tournées de ramassage des déchets.

Il est 8h30, heure d'hiver. Qu'il gèle, qu'il neige, qu'il pleuve, qu'il vente... chaque jour de la semaine, 7 agents de la propreté urbaine quadrillent la ville avec une mission : rendre plus propre l'espace public monsois. Désherbage, ramassage de feuilles, nettoyage des lieux la veille d'événements, enlèvement des dépôts sauvages, sablage des voiries par temps froid,... sont quelques unes des tâches réalisées par ces agents rattachés au Service des Milieux Urbains et de la Biodiversité.

Ce jeudi matin, Alexandre, Joël et Rachid débutent leur journée par le nettoyage du secteur du mail Albert Samain, depuis le Centre Technique Municipal. Munis de sacs poubelles et de pinces, les trois Monsois arpentent les trottoirs et capturent les déchets jetés sur la voirie publique. « En équipe, nous nous séparons pour bien couvrir la route. Sur les parkings, chacun quadrille une allée. Mais notre travail

se limite à l'espace public. Nous ne nous occupons pas des espaces privés comme ceux d'entreprises ou de bâtiments résidentiels par exemple », explique Alexandre. « Nous réalisons ces tournées trois jours par semaine. Les autres jours, nous nous occupons des poubelles de la ville et parfois des dépôts. Le mercredi, nous vidons les poubelles des écoles de Mons », ajoute Joël.

Dans un espace arboré, encadré des bâtiments Gascogne, les agents aperçoivent une poubelle urbaine pleine. Une clé leur permet d'ouvrir et saisir les déchets contenus. Une fois leurs sacs remplis, les agents les déposent à des endroits stratégiques pour que le reste de l'équipe, en fourgonnette, puisse les ramasser, direction la déchetterie de service, vidée au besoin par la Métropole Européenne de Lille. « Nous sommes responsables de la qualité de tri des déchets. Certains doivent être mis à part pour être orientés dans les bennes

prévues », précise Alexandre.

La première tournée terminée, deux ou trois autres les attendent. « C'est parfois près d'une quinzaine de kilomètres parcourus », comptent-ils, avec la satisfaction de rendre chaque jour le cadre de vie plus agréable et l'espoir qu'il soit mieux respecté par certains Monsois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Mons en Barœul est récompensée depuis 2013 par le label Villes et Villages fleuris pour son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie. La propreté de la voirie et des milieux publics fait partie des nombreux critères d'attribution.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

AQUAGYM, PLONGÉE... : DES ACTIVITÉS ET DU MONDE DANS LA PISCINE

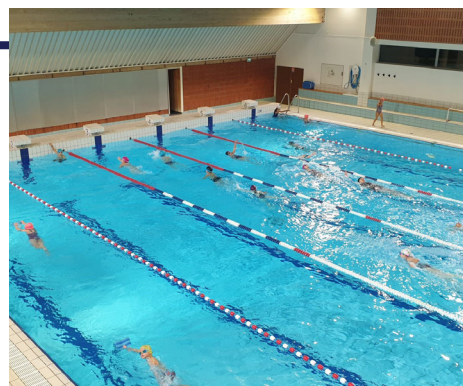
En dehors des ouvertures publiques, de nombreuses associations monsoises et structures extérieures ont fait de la piscine un terrain de jeux et d'entraînements. Tour des activités proposées.

NATATION LOISIRS À MONS

LE PLAISIR DE NAGER EN FAMILLE !

Avec ses 252 nageurs, l'association propose « un apprentissage bâti sur le plaisir de nager, sans compétition », présente Karine Roussel, nouvelle présidente. Encadrés par six maîtres nageurs professionnels et des bénévoles, les adhérents disposent de quatre créneaux. « C'est un club familial avec une belle vie associative dont les membres sont très impliqués. Ce

qui permet de proposer des tarifs très accessibles », poursuit-elle. Les plus jeunes, de 6 à 11 ans peuvent bénéficier de cours de natation. De 11 à 16 ans, les adolescents suivent des entraînements guidés. « Il n'y a pas de cours "débutants" pour les adultes, précise Karine Roussel. Par contre, nous avons lancé des créneaux de natation parents-ados qui donnent l'opportunité de réaliser une activité en famille, très prisée ! »



Suivez le club sur : natationloisirmonsensbaroeul.wordpress.com



Suivez le club sur : gymmons.fr et la page Facebook : Gym Mons

GYM'MONS

DE LA GYM SOUS TOUTES SES FORMES

Depuis bientôt 29 ans, Gym'Mons, forte de ses 650 adhérents, propose, en plus de ses activités fitness, step, pilates, country, yoga, zumba..., des séances d'aquagym. Les lundi, mercredi et jeudi soir, 30 à 40 personnes s'activent dans les bassins, encadrés par 4 maîtres nageurs différents. « On est ouvert à tous les âges à partir de 16 ans, nos plus anciens membres ont plus de 80 ans ! »,

explique Christine Thomas, présidente depuis 4 ans. Une fois par an, l'association organise un événement et depuis l'année dernière, une nouveauté : « Nous organisons un marathon fitness qu'on va renouveler cette année fin mai, ouvert à tous : fitness, stretching, boxe, danse... Des mini-animations sont proposées aux participants, avec en prime un petit sac garni offert ! »

MONS TRIATHLON

DONNER ACCÈS À DIVERSES ACTIVITÉS

Des athlètes, Mons Triathlon en compte plusieurs et certains sont même, parfois champions dans leurs domaines. Mais le club propose avant tout l'accès à tous aux différentes activités que sont la natation, la course et le cyclisme. « Pas besoin d'être un athlète, nous sommes ouverts aux personnes de tous les âges et de tous les niveaux, appuie Salvatore Deiana, président du club. Notre vétérane à la natation a 78 ans. » Entre les créneaux

de course à pied le samedi matin et les cyclistes qui roulent en groupes autonomes, les nageurs de plus de 15 ans s'entraînent avec des coaches du club le lundi. « L'objectif est d'améliorer compétences et techniques », explique le président de ce club de 150 membres. Et ce n'est pas tout : Mons Triathlon propose aussi des séances d'aquagym et d'aquaphobie, pour que chacun trouve plaisir dans la pratique aquatique.



Suivez le club sur le site : mons-triathlon.fr



Suivez le club sur la page Facebook : **Palm Dive Club Mons en Barœul**

PALM DIVE CLUB

DE LA PLONGÉE LUDIQUE POUR OBSERVER LES PROFONDEURS

C'est après l'inauguration de la piscine que le club s'est ancré à Mons en Barœul. Palm Dive Club propose un large panel d'activités autour de la plongée : « Nos formations sont théoriques et pratiques : pour les jeunes de 8 à 15 ans, avec beaucoup de jeux, mais aussi pour les adolescents et les adultes, de tous niveaux. Nous formons d'ailleurs les moniteurs au niveau régional. Nous avons également une section apnée »,

détaille Jean-Pierre Derasse. Fort de ses 156 membres, le club compte 36 moniteurs pour l'encadrement. « Certains sont même biologistes et nous proposent d'apprendre à reconnaître les poissons ! », complète-t-il. Chaque année, les jeunes plongeurs font une sortie extraordinaire comme la plongée dans un aquarium, tandis que les adultes partent à la découverte de sites en France ou à l'étranger.



CLUB DE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Tous les lundis, des jeunes de 8 à 13 ans s'entraînent dans le petit bassin à ce sport d'origine anglaise : le hockey subaquatique. Le principe ? Deux équipes de 6 joueurs s'affrontent sous l'eau. À l'aide d'une petite crosse, les membres de chaque équipe doivent pousser le palet d'1,3 kilo de plomb et de plastique au fond de l'eau pour atteindre le but immergé adverse. L'équipe qui marque le plus de points emporte le match.



Suivez le club sur Facebook : **hockeysubaquatiquelille**

MEL TEAM SPORT

LA CONVIVIALITÉ ENTRE COLLÈGUES

Yoga, pilates, foot, ... la Métropole Européenne de Lille dispose d'une palette variée d'activités sportives à destination de ses agents. Deux fois par semaine, certains ont opté pour les cours d'aquagym. « C'est du sport détente et on y rencontre des collègues d'autres services, dans une bonne ambiance », témoigne Tiphaine Marion Leclere, responsable de la section.



Les lundis et mercredis midi, c'est aquagym pour les salariés de la MEL

INFOS PISCINE

Retrouver aussi les activités, les tarifs et les horaires (périodes scolaires et vacances) en vous connectant sur le site de la piscine sur :

piscine-monsenbaroeul.fr

ou en flashant ce QR-code :



PUBLICATION

RETROUVEZ CES ASSOCIATIONS DANS L'ANNUAIRE !



Paru en septembre 2024, l'annuaire rassemble l'ensemble des associations monsoises œuvrant sur les thématiques des loisirs culturels, cultures d'ailleurs, jeunesse/famille, quartiers, solidarité, sport...

Le document est disponible en ligne sur :

www.calameo.com/accounts/3462564



PORTRAIT : ROBERT DELECLUSE 93 ANS ET TOUJOURS EN SELLE

Cela fait 33 ans que le Villeneuvois Robert Delecluse a fait du vélo l'une de ses trois passions. Tout a commencé au Cyclo Club Monsois, association de mordus de cyclisme présidée par Bernard Pottier.

Il est devenu une star dans son quartier villeneuvois. Chaque jour, Robert Delecluse enfle ses baskets et sa tenue de cycliste aux couleurs du Cyclo Club Monsois et enfourche son vélo. Objectif : 40 kilomètres. Et tout ça à 93 ans !

Il n'y a pas d'âge pour trouver de nouvelles passions. C'est à 60 ans que son histoire avec la petite reine commence. « J'étais veuf, à la retraite et mes anciens collègues chez Bouquet d'or m'encourageaient à monter en selle », se souvient Robert Delecluse. La méthode du clou et du marteau employée par ses amis pour le convaincre aura fini par payer. « J'ai fait ma première sortie avec Jean-Claude Fallet, alors président du Cyclo Club Monsois et un autre copain. De retour à la maison, mes cheveux restaient dressés sur le crâne. J'avais attrapé le virus du vélo. 6 mois après je gravissais le Mont Pinçon ! », se remémore, enthousiaste, le cycliste. Robert Delecluse ne s'est plus jamais arrêté de rouler « sauf lorsque je me suis bloqué des côtes, mais je suis bien entouré. Il y a plusieurs médecins autour



A 60 ans, Robert Delecluse a découvert le vélo grâce à des membres du Club Cyclo Monsois.

de moi ! » Sa famille, « une autre de ses passions » souffle son ami Raynald.

TOUS LES COINS DE L'HEXAGONE

« Grâce au vélo, j'ai visité tous les coins de l'hexagone. J'ai fait 2 fois Lille-Montélimar. C'est 900 kilomètres en 6 jours, 3 fois le Mont Ventoux dont 2 fois seul, 24 fois le Puy Saint-Martin et plus de 23 semaines fédérales durant lesquelles 10 000 participants pédalent près de 800 kilomètres », énumère-t-il. Et quand il n'est pas en course, l'entraînement continue. « Je faisais pas moins de 100 kilomètres les dimanches. Depuis, j'ai ralenti ». Au total, ce passionné aura parcouru environ 253 000 kilomètres en selle, l'équivalent de 6 tours de la Terre !

DU MOZART EN ROULANT

« Et jamais fatigué ! », explique cet amateur de course à pied. Seul, Robert Delecluse ne s'ennuie jamais avec son goût pour la musique. « Je joue du Mozart. Sol, la, sol, la do, ré, do, si, do, mi... La Marche turque... et bien d'autres morceaux. Je joue de la clarinette. J'ai

été au conservatoire de Lille. Cela m'a conduit à être chef d'orchestres, comme celui de Faches-Thumesnil. Tout est dans la tête et cela me donne beaucoup de bonheur de continuer à jouer ces morceaux », poursuit-il. En groupe, Robert Delecluse a toujours sa clarinette pour faire danser les connaissances et les copains du Cyclo Club Monsois. S'il a mis un frein aux sorties du dimanche matin, « c'est parce que je ne peux plus suivre le rythme ». Mais Robert ne manque pas une occasion de retrouver les membres du Cyclo Club Monsois, qui restera toujours son club de cœur.

INFOS

Intéressé par le cyclisme ? Contacter Bernard Pottier (Président) par mail : bernard877.pottier@laposte.net ou par tél. : 06 56 87 04 09

Sorties les dimanches matin dès 8 h 30. Départ à la Maison des Associations, 8ter rue d'Alsace



La météo ne freine pas le cycliste qui s'est fabriqué un vélo d'appartement.

STATIONNEMENT : DU NOUVEAU EN 2025

La Ville a mis en place depuis le 1^{er} janvier 2025 une zone de stationnement à durée limitée aux abords de la ville de Lille et de la station de métro Mons Sarts.



ZOOM SUR LA NOUVELLE ZONE

Afin de limiter le report du stationnement depuis la ville de Lille, qui a mis en place un stationnement payant, une zone de stationnement à durée limitée est déployée dans une trentaine de rues situées à l'ouest du territoire de Mons. La durée de présence des véhicules est limitée à 1h30, du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tout stationnement pendant plus de 1 h 30, aux heures et jours concernés, d'un véhicule ne disposant pas d'une carte l'y autorisant (voir ci-dessous) est passible d'une contravention de 35 €. Un marquage au sol et des panneaux permettent d'identifier précisément la zone concernée. Le plan est consultable dans la rubrique "Se déplacer et stationner" sur le site de la Ville : www.monsenbaroeul.fr

A noter : une autre "zone bleue" existe depuis plusieurs années, avenue Robert Schuman. Le stationnement y est également limité à 1 h 30 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. L'apposition du disque bleu est obligatoire pour occuper ces places et il n'existe pas de cartes "Résident" ou "Pro" disponibles pour ce périmètre.

Le conseil municipal du 10 octobre dernier a pris la décision à l'unanimité de mettre en place une zone de stationnement à durée limitée. Elle fait suite à la généralisation du stationnement payant sur le territoire de Lille depuis le 7 octobre 2024 et a pour objectif d'éviter un important report de stationnement de véhicules vers les rues monsoises.

Pour se garer dans cette zone aux jours et heures concernés, vous devez apposer de façon visible et lisible depuis l'extérieur du véhicule :

1. soit un disque bleu indiquant l'heure d'arrivée, ce qui donne le droit de rester stationné pendant 1h30. Le temps non utilisé ne peut pas être reporté. Par exemple, si le disque est positionné à 11h30, l'heure non écoulée n'est pas reportée à partir de 14 h ;

2. soit une carte de stationnement réservée aux personnes qui résident dans le périmètre concerné ou à certains professionnels y travaillant. Cette carte sera valable durant toute l'année civile et donnera le droit de stationner sans limitation

de durée quotidienne (jusqu'à 7 jours maximum sans changer d'emplacement, comme le prévoit la loi).

Le stationnement demeure accessible à tous, sans disque bleu ni carte à apposer, les samedis, dimanches et jours fériés ainsi qu'en semaine en dehors des plages horaires réglementées (c'est-à-dire entre 12 h et 14 h et entre 19 h et 9 h le lendemain).

CARTES "RÉSIDENT" ET "PRO"

Les foyers monsois concernés ainsi que les professionnels travaillant dans le périmètre peuvent obtenir une carte "résident" ou "pro", valable pour toute l'année civile concernée du 1^{er} janvier au 31 décembre (gratuite pour le premier véhicule, 36 € par véhicule supplémentaire). Un dispositif de cartes temporaires en cas de changement de véhicule, de déménagement à Mons ou encore d'artisans venant réaliser un chantier est également prévu. Certaines situations spécifiques ne nécessitent pas de carte (personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion mention "stationnement", véhicules de secours, médecins, infirmiers...).

RÉSIDENTS, PROFESSIONNELS : COMMENT SE PROCURER UNE CARTE ?

En ligne : Afin de faciliter les démarches, les demandes de carte "Résident" ou "Pro" 2025 peuvent être effectuées à la rubrique "Se déplacer et stationner" du site de la Ville : www.monsenbaroeul.fr ou en flashant ce QR Code



Au poste de police municipale : au 29 avenue Robert Schuman (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30).

Des pièces justificatives devront être transmises lors de la demande. Pour la carte "Résident" : pièce d'identité, justificatif de domicile et certificat d'immatriculation (carte grise). Pour les cartes "Pro" : extrait K-Bis, justificatif de domiciliation et certificat d'immatriculation.



LA SÉRIE HPI PLANTE SON DÉCOR À MONS EN BARŒUL

En novembre, les équipes de tournage de la série télévisée HPI, diffusée sur TF1, se sont installées dans une maison à Mons en Barœul. L'occasion rêvée de visiter les coulisses.



Un échafaudage recouvre une partie de la façade de la maison pour installer le matériel technique.



Alors que la caméra tourne à l'étage, scriptes, ingénieurs son... suivent scrupuleusement la scène sur le retour vidéo ou "combo".



Les équipes de maquillage et habillage se sont installées non loin du tournage pour préparer les acteurs.

« Silence complet ! Ça tourne ! »
 « L'ordre résonne dans cette maison monsoise, choisie pour planter l'un des décors de la série policière HPI, diffusée sur TF1. Toute la cohue du plateau s'est soudain figée pour laisser place à la voix d'Audrey Fleurot, dans la peau de Morgane Alvaro. Cet après-midi pluvieux est heureusement, consacré à des scènes d'intérieur de cette 5^e saison, et l'enquêtrice peu ordinaire, un enfant dans les bras, fait sourire par ses extravagances.

La scène est jouée à plusieurs reprises à l'étage de la maison, tandis qu'au rez-de-chaussée on contrôle attentivement le déroulé de la scène sur le retour caméra. « Pour ces prises, au plus proche des acteurs, seule une équipe réduite peut suivre la scène », justifie Julien, régisseur général.

Pour les besoins du tournage, la maison s'est transformée en une petite fourmilière, adaptée aux différents métiers - près de 50 personnes - et le matériel indispensable. « Si le tournage ne dure que quelques jours, les préparatifs s'étalent depuis plusieurs semaines », détaille Valentin, assistant régisseur. À l'extérieur, un échafaudage, calfeutré par une toile noire, a été installé contre la façade et permet de recevoir un équipement lumière. Au rez-de-chaussée, il ne reste plus beaucoup de traces du décor des propriétaires monsois qui ont accepté de prêter leur habitation. Le mobilier d'origine a fait place à un bazar agencé et choisi par l'équipe de tournage pour le décor de l'épisode.

17 CAISSES DE VÊTEMENTS
 Non loin du plateau, une des maisons voisines accueille les loges des acteurs et toute l'équipe de préparation. Au rez-de-chaussée le maquillage et les accessoiristes, plus haut les loges des acteurs. Une impressionnante collection de vêtements et bijoux suit l'actrice au look loufoque et coloré. « Pour trois jours de tournage, c'est 17 caisses de vêtements ! », sourit Valentin. Au total, ce sont près de six camions de transport d'équipements et de matériel qui "ventousent" exceptionnellement les abords de la rue pour ces quelques jours de tournage et pour lesquels l'équipe a fait appel aux services de la Ville.

À la fin de cette journée, s'étalant de 13h à minuit, « 5 minutes 15 utiles seront conservées. Un épisode dure 52 minutes. 11 jours de tournage seront nécessaires pour tourner l'épisode en entier, précise Valentin. Et c'est sans compter les temps de préparation et de montage qui font globalement tripler la durée de préparation d'un épisode ! »

Rendez-vous au printemps pour tenter de reconnaître les décors monsois dans la prochaine saison de la série !



LIBÉRATEUR



Le Maire, Rudy Elegeest, a pu s'entretenir via *Internet* avec Charles Wilson, le dernier des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) ayant participé à la libération de notre ville. Charles Wilson est aujourd'hui âgé de 98 ans et habite le sud de la France. Il n'a pas pu venir recevoir en personne la médaille de reconnaissance qu'a décernée la Ville à sa famille, d'origine écossaise. Son père combat en France durant la Première Guerre mondiale. Il reçoit une balle en plein front miraculeusement stoppée par l'insigne de sa casquette. Blessé, il séjourne à l'hôpital militaire d'Abbeville où il rencontre une jeune Française qu'il épousera. Ayant trouvé du travail, il s'installe à Mons et il rejoint les réseaux de résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Son plus jeune fils, Alex Wilson, récemment décédé, a activement participé à la vie associative monsoise.

NOS ÂÎNÉS REPRENENT LA PLUME



Depuis 2023, un groupe de résidents des Bruyères participe à des ateliers

d'écriture et de musique. Inspirés par la lecture de textes, les aînés ont repris la plume avec beaucoup de plaisir et se sont mis à écrire collectivement. Chacun propose à l'oral ses suggestions, attrapées au vol par leur encadrant bénévole, Christophe Pannetier. Autour de la mer, premier thème choisi, les résidents ont rédigé trois nouvelles qui ont donné lieu à l'édition d'un petit recueil : *N'allez pas dire à tout le monde que je raconte des histoires !* La suite ? Des nouvelles avec comme point de rêverie : la montagne et la musique classique.

COLLECTE DE SAPINS



Lors des fêtes de fin d'année, vous avez décoré votre intérieur avec un sapin et vous souhaitez à présent vous en débarrasser ? Une collecte est organisée par la Ville. Les sapins seront recyclés en broyats. Vous pouvez vous rendre aux 8 espaces suivants, dédiés à cette collecte :

- Monument aux Morts
- Avenue de Verdun
- Place du marché – salle Allende
- Avenue Rhin et Danube
- Groupe scolaire Concorde
- Face aux tours America
- Parking du stade Michel Bernard
- Parc des Franciscaïnes.

DES PLANTATIONS SUR LE SITE COTY

Équipés de gants de jardinage, petits et grands ont planté collectivement de nombreux arbustes et des bulbes dans les auges installées sur le site Coty. Jonquilles, ail, fritillaires mais aussi groseilliers, cassissiers, cerisiers, framboisiers... Rendez-vous dans quelques mois pour

voir fleurir les plantations puis goûter aux premiers fruits.



DES CENDRIERS URBAINS POUR CUEILLIR LES MÉGOTS

Sales, polluants durables... Stop aux mégots sur l'espace public ! La Ville de Mons en Barœul a contractualisé cette année avec l'éco-organisme Alcome pour installer des cendriers urbains et mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation. Ces cendriers seront installés à des endroits stratégiques de la ville pour récolter les mégots des fumeurs. Ils sont produits par Keenat, une entreprise sociale et solidaire qui recycle les mégots et qui produit ses cendriers en France. Cette initiative, qui vise à améliorer la propreté de la ville, ne pourra atteindre cet objectif sans la responsabilité et le civisme des fumeurs, qui doivent jeter leurs mégots dans les poubelles et cendriers déployés à cet effet.

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES DE SÉCURITÉ

Quels sont les bons réflexes à adopter chez soi ou dans l'espace public, en cas d'agression ou d'effraction ? Connaissez-vous les numéros utiles ? **Ma sécurité au quotidien** est un document qui centralise toutes les informations utiles pour rester en sécurité au quotidien. Retrouvez-le à la Mairie provisoire, au CCAS, à la Maison France Service. Il est également disponible en ligne dans la rubrique "Sécurité et prévention" sur le site de la Ville : www.monsenbaroeul.fr.

TOUT N'EST PAS POSSIBLE MAIS...

L'action publique tient une place très importante dans notre pays ; elle représente près de 60 % de notre Produit Intérieur Brut (PIB). Cela est vrai à l'échelon national (l'État), ça l'est aussi aux échelons locaux : régions, départements, intercommunalités, communes, chacun dans leurs domaines de compétences. Cela explique qu'on se retourne assez naturellement vers les élus qui les « représentent » temporairement lorsque des questions relevant de multiples dimensions se posent. Les mairies étant les institutions les plus proches, identifiables et disponibles, c'est souvent à elles que l'on s'adresse en premier. Mais chacun constate et peut comprendre qu'elles ne peuvent avoir réponse à tout. L'action publique mise en œuvre par les communes est contrainte par les moyens dont elles disposent et régulée par de multiples dispositions qui encadrent leurs activités.

Ainsi, contrairement à l'État, les communes ne peuvent fonctionner « à crédit ». Leurs dépenses doivent impérativement être couvertes par leurs recettes. Et même si beaucoup de services ne sont pas « payants », rien n'est jamais gratuit ; il y a toujours un coût absorbant une part de recettes. Les recettes, elles-mêmes, ne sont pas indéfiniment extensibles car ce sont les citoyens qui les alimentent par leurs contributions directes (Taxe Foncière) ou indirectes (tarifs des prestations) ou via la redistribution sous formes de dotations des produits fiscaux collectés au niveau national. Cela nous impose des devoirs notamment en matière d'état civil ou de fonctionnement des établissements scolaires etc. S'agissant d'emplois publics et d'argent public, nos agents sont sous le statut spécifique de la fonction publique territoriale que nous devons naturellement respecter et nos marchés sont régis par un code qui en garantit la conformité au regard de la mise en concurrence et de leur transparence. Sur certaines compétences nous ne sommes pas les décideurs finaux et nos services travaillent en lien avec le niveau territorial concerné ; par exemple avec la MEL pour tout ce qui concerne les voiries. Par ailleurs, même si la ville peut avoir un rôle d'accompagnement, certains domaines relèvent de l'initiative privée et de principes libéraux : le commerce, l'industrie, la médecine de ville, l'habitat privé...

Tout cela contient, modère l'action publique mais ne la définit pas. Dans ces limites financières, réglementaires ou de

[Les textes ci-dessous sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.]

prérogatives, un large champ des possibles est laissé aux exécutifs municipaux. Cela explique que les politiques menées dans les communes ont chacune leurs caractéristiques propres. Les conseils municipaux sont donc amenés à faire des choix, faire ceci plutôt que cela, et se doivent de poser des limites ; on va jusque-là mais pas plus loin ! Par exemple, on s'engage ou pas dans le renouvellement urbain sachant que cela entraînera des années de travaux avec d'inévitables gênes. Ce choix - comme beaucoup d'autres - avait été fait dès 2020 ! Des événements contrariaires ont sévèrement bousculé le déroulement de ce mandat qui abordera bientôt sa dernière année et sans doute manquera-t-il un peu de temps pour aller au terme de ces engagements.

En tous les cas, ceux qui vous disent ou diront « Tout est possible », soit se trompent, soit vous trompent ; par contre tout ce qui était et est encore possible en 2025, sera fait !

*Rudy Elegeest,
Maire de Mons en Baroeul
Président du groupe Actions et Projets
pour la Métropole*

CONSIDÉRATION POUR NOTRE COMMUNE

Depuis un an, la valse des gouvernements a confirmé le problème de pilotage au plus haut niveau de l'Etat. L'absence d'horizon proposée par les premiers ministres successifs, associée au déni démocratique dont fait preuve le Président de la République depuis le sept juillet dernier, ont entraîné notre pays sur des chemins désertés par la raison.

La douloureuse séquence budgétaire de l'automne en a été l'une des expressions, achevée avec la mise en cause, il fallait un coupable, des collectivités locales qui, trop dépensières, entretiendraient des armées de fonctionnaires inutiles. Mais de quoi parle-t-on ? Nos écoliers seraient trop bien nourris dans les cantines de la ville, les policiers municipaux trop nombreux, la rénovation urbaine trop luxueuse, la solidarité vis-à-vis de nos aînés exagérée ? Les communes, leurs actions de proximité, les services publics qu'elles animent, ne peuvent pas, ne doivent pas être la variable d'ajustement des errances budgétaires macronistes !

Formulons le vœu qu'en 2025, le nouveau Premier Ministre, fraîchement nommé au moment où ce texte est rendu, retrouve la

voie de la considérations de nos villes et villages et donc de leurs habitants. Très bonne année

*Groupe socialiste.
Diana Da Conceicao, Cédric Bloume,
Baptiste Ménard, Mélanie Corplet,
Marie-Louise Gonzalez*

→ UN NOUVEAU SOUFFLE À MONS

REPENSONS LE PROJET ANRU POUR Y INTÉGRER UN VÉRITABLE PARC !

Le projet ANRU vient d'être présenté dans ses grandes lignes au Conseil Municipal. Ce 2^{ème} volet de l'ANRU est une chance pour notre ville et va permettre de continuer sa transformation. Nous nous réjouissons que Mons fasse partie de ce programme national pour améliorer les grands ensembles construits dans les années 60 et 70. Nous saluons l'effort mobilisé par la ville et ses agents pour porter ce projet. Nous avons émis deux critiques et propositions lors de ce conseil.

Sur le fond : notre crainte d'un accroissement du nombre d'habitants à Mons, exprimée lors des dernières élections, se confirme. Dans le périmètre ANRU, autant de logements seront construits que détruits et on connaît tous les projets immobiliers qui ont poussé en dehors du périmètre ANRU ces dernières années (3 immeubles au Becquerel, rue Virnot, rue Jean Jaurès) ou à venir (rue Mirabeau, La Sablière, avenue des Acacias, d'autres à venir ?). Nous connaissons le problème du logement en France, mais ce ne sont pas les villes déjà très denses qui peuvent le régler. La priorité de notre ville doit être de se préparer au réchauffement climatique, notamment en prévoyant des parcs dignes de ce nom. Or, le seul parc prévu dans ce projet, derrière les Tours Europe, nous paraît rikiki, et ce d'autant plus qu'il sera collé à une nouvelle tour de 14 étages ! Un arbitrage au profit d'un véritable parc nous paraît nécessaire.

Sur la forme ensuite. On ne connaît pas le détail des sous-projets. Les habitants se posent des questions très concrètes sur les accès, les parkings, les voies... La Mairie dit qu'il y a déjà beaucoup de concertation. Oui, mais nous demandons que la ville organise des réunions de concertation avec les habitants pour leur présenter les idées et options envisagées, avant que les décisions concrètes ne soient prises.

*Un Nouveau Souffle à Mons en Baroeul.
<http://www.nouveau-souffle-mons.fr>
Timothée Lebon, Ghislaine Beauvois, Marc Toutin,
Kévin Vaillant, Philippe Duchamp*

01 au 31 JANVIER

MONS BUDGET PARTICIPATIF

Vous êtes Monsois ? Vous souhaitez améliorer le cadre de vie de la Ville ? Dès 10 ans (avec autorisation parentale), déposez votre projet en ligne sur : jeparticipe.monsenbaroeul.fr ou via un formulaire papier disponible à la Maison des Associations, 6 ter rue d'Alsace ou à la Mairie provisoire, 23 bis rue du Maréchal Lyautey.



16 JANVIER au 22 FÉVRIER

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 22 février 2025. Si vous êtes concerné(e), vous recevrez, début janvier, un courrier vous en informant. Pour vous faire recenser, deux méthodes : retourner les formulaires papier qui vous seront déposés par l'agent recenseur de votre secteur (muni d'une carte officielle) dès le début de la collecte ou remplir le questionnaire en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr à l'aide de vos identifiants. Dans ce cas, vous n'aurez pas besoin de rencontrer l'agent recenseur. La démarche de recensement est, dans tous les cas, obligatoire. Les données recueillies seront protégées et traitées anonymement, l'INSEE étant le seul organisme habilité à les exploiter. Nous comptons sur votre coopération !

17 JANVIER

18H 30

VOEUX À LA POPULATION

> **SALLE DU FORT**
Le Maire et le conseil municipal invitent la population à fêter la nouvelle année, lors de la cérémonie des vœux organisée à la salle du Fort, rue de Normandie.



18 JANVIER

10H30 (Lent'heure du conte dès 3 ans)

14H30 & 16H (Séances de relaxation)

SAMEDI ÇA ME DIT ! RALENTIR

> **BIBLIOTHÈQUE DU FORT**
Appuyez sur pause ! Le temps d'une journée, venez savourer et prendre le temps... de prendre son temps... L'association Vivre Autrement proposera aux adultes des séances de relaxation.
Lent'heure du conte - 10h30 (dès 3 ans) - Sans inscription dans la limite des places disponibles.
Séances de relaxation - 14h30 et 16h (durée : 1h) - Sur inscription pour adulte.
Réservation : 03 20 19 11 11 ou bibliotheque@ville-mons-en-baroeul.fr

1 FÉVRIER

14H & 16H

SAMEDI ÇA ME DIT ! MANGA POWER !

> **BIBLIOTHÈQUE DU FORT**
Naruto, One-Piece, Akira, Jujutsu Kaisen...

Si ces séries sont au cœur de vos lectures, alors cette journée est faite pour vous ! Et si cela ne vous dit rien, c'est l'occasion de les découvrir dans votre bibliothèque. A l'occasion du Festival de la BD d'Angoulême, la bibliothèque met à l'honneur le manga avec des quiz, jeux et un atelier de dessin « visages et expressions en manga » par Megu Detsu, illustratrice !

Atelier de dessin « visages et expressions en manga » - 14h et 16h (durée : 1h30) - dès 6 ans. Gratuit sur inscription.
Réservation : 03 20 19 11 11 ou bibliotheque@ville-mons-en-baroeul.fr

06 MARS

19H

CONSEIL MUNICIPAL

> **SALLE DE LA BRIQUETERIE**
Suivez la séance publique du conseil municipal organisée à la salle de la Briqueterie, à l'éco-parc du Barœul, rue du Barœul.

13 MARS

10H À 13H ET DE 15H À 19H

DON DU SANG

> **SALLE MARIE CURIE**
Faites un don pour la vie ! Participez au don du sang organisé le jeudi 13 mars à la salle Marie Curie.



**IMAGINEZ
& DÉPOSEZ**
VOTRE PROJET
01 > 31 JANVIER

**ON ÉTUDIE
LES PROJETS**
FÉVRIER > MAI

VOTEZ
POUR VOTRE
COUP DE COEUR
01 > 30 JUIN

ÉDITION
2025

MONS BUDGET PARTICIPATIF

INTERGÉNÉRATIONNEL

Ensemble, **CRÉONS** des projets
qui nous ressemblent !

jeparticipe.monsenbaroeul.fr



Plus d'informations :
Maison des Associations
ouverte du mardi au vendredi et le samedi matin
ou par mail à budgetparticipatif@ville-mons-en-baroeul.fr

VOUS ÊTES BIEN À
**MONS
EN BAROEUL**